

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/02/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Division Études et Gestion du Domaine Public					
2	LIBELLE DU POSTE : Contrôleur technique du domaine public					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 9925			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV –Tahiti – Papeete – Tipaerui					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de produire des plans techniques au titre de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public de la Polynésie française. Il est aussi chargé d'assurer le suivi des dossiers de contravention de grande voirie et des chantiers de remise en état du domaine public. Il est chargé de l'acquisition des prises de vues aériennes par drone.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES: Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de cellule « brigade mobile de conservation du domaine public de la Polynésie française »					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Poste informatique et accessoires de bureautique ; - Téléphone ; - Véhicule de service ; - Outils de mesure et de géolocalisation.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Contact avec le public ; - Assermentation inhérente à la fonction ; - Transversalité des dossiers traités ; - Grande mobilité et disponibilité ; - Déplacements sur la Polynésie française ; - Permis de conduire véhicules légers (VL) obligatoire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Réceptionner et instruire les dossiers de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial, routier et portuaire ; - Réaliser des opérations de mesure et de géolocalisation ; - Lire et interpréter les plans ; - Suivre les chantiers de remise en état du domaine public ; - Effectuer des dessins techniques simples sur progiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO) ; - Assurer le contrôle du domaine public terrestre et maritime ; - Rédiger des procès-verbaux de contravention de grande voirie ; - Réaliser des prises de vues aériennes par drone.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Renseigner la base de données des contraventions de grande voirie ; - Répondre aux sollicitations des divers services administratifs.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Travaux publics, Topographe-Géomètre, Cartographie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise de la réglementation du domaine public		X	
	- Maîtrise des logiciels bureautiques : Word, Excel, PowerPoint, Cloud		X	
	- Notions de dessin assisté par ordinateur (DAO)		X	
	- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles		X	
	- Connaissance du code de l'aménagement, environnement et du droit du domaine public		X	
	- Techniques et outils de mesures et de géolocalisation		X	
	- Savoir lire des plans techniques		X	
	- Connaissance des travaux publics		X	
18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Conduite de chantier, technicien en bureau d'études, dessinateur.			

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum de 3 ans
----	--

Le Directeur de l'équipement

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :